

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lancement 2007

Cadre de référence :

- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux
- ▶ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ▶ Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Porteur du projet : Service Politique Agricole
Services associés : Direction de l'Eau et de l'Environnement
Partenaires extérieurs : Chambre d'agriculture

L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations.

Le Conseil général souhaite faciliter les efforts du monde agricole tarnais pour la mise en œuvre d'une agriculture raisonnée. Parmi les grands enjeux de cette agriculture, l'adaptation au changement climatique est l'un des principaux. Il s'agira ici de poursuivre et d'amplifier les actions prévues par le Plan Tarn 2002-2012.

Le projet :

L'objet de cette action est de favoriser, avec les différents partenaires, la démarche de progrès que feront les acteurs de l'agriculture conventionnelle. Il s'agit de leur offrir un cadre favorable à l'évolution vers une agriculture raisonnée et à l'adaptation au changement climatique, au travers de projets qui prennent en compte :

- la mise en place de système de gestion de l'eau en période de sécheresse,
- l'adaptation des cultures au changement climatique (choix des cultures, système fourrager),
- la lutte contre l'érosion des sols et la préservation de la qualité agronomique des sols,
- la maîtrise de l'utilisation des pesticides,
- la gestion des déchets agricoles (plastiques, PPNU, ...),
- la maîtrise des consommations énergétiques et des carburants,
- le développement de filières localisées...

Avec le Plan Tarn 2002 2012, le département répond déjà à certains de ces enjeux :

- les contrats de rivières et autres modes de gestion concertée des bassins versants,
- l'appui à la recherche appliquée,
- la structuration de filières...

Suivi et indicateurs :
 Nombre d'opérations accompagnées

Environnement

Maîtriser les impacts environnementaux de l'agriculture conventionnelle

Social

Economie

Accompagner l'agriculture dans son évolution de pratique

Gouvernance

